



COMITE NATIONAL ANTI-DROGUE

Tél/Fax : (228) 22 22 55 78

Email : cnadtoغو@yahoo.fr

Appel à Candidature

Dans le cadre de la mise en œuvre du plan national intégré de lutte contre la drogue et le crime 2020-2024, le **Comité National Anti-Drogue (CNAD)** en collaboration avec « **International Society of Substance Use Professionals (ISSUP Togo)** » lance un vaste programme de promotion des bonnes pratiques en matière du traitement des troubles liés à l'usage des substances psychoactives.

En effet, il organise des séries de formation sur le programme universel du traitement des troubles liés à l'usage de substances dénommé « **Universal Treatment Curriculum (UTC)** », au profit ***des professionnels du traitement des addictions aux substances psychoactives au Togo.***

Ces formations se dérouleront de mai à Décembre 2020. Les candidats sélectionnés seront fixés sur les dates réelles du début de la formation dès que les mesures nationales de restriction de rassemblement liées à la prévention de la pandémie de la COVID 19 seront levées.

Contexte

L'abus de substances psychoactives et les troubles qui y sont liés demeurent un problème important de santé publique voire prioritaire au Togo et dans la plupart des pays du monde. Afin de contribuer à la lutte contre ce fléau, le Comité National Anti-Drogue (CNAD) s'est engagé depuis 2013, dans un projet du renforcement des capacités des professionnels du traitement en vue d'améliorer l'accès aux services de soins de qualité aux personnes souffrant des troubles liés à l'usage de substances au Togo.

Le programme UTC est une initiative internationale soutenue par le Bureau des Affaires Internationales de Stupéfiants et de l'Application de la loi du Département d'Etat Américain, « International Narcotics and Law Enforcement » (INL). Il est piloté par le programme consultatif du Plan Colombo « Drug Advisory Program » basé à Sri Lanka. Ce dernier collabore avec le Centre International d'Accréditation et d'Education des Professionnels (ICCE), pour la

certification internationale des professionnels ou acteurs dans la prévention et la prise en charge des troubles liés à l'usage de substances.

De 2016 à 2018, le Comité National Anti-Drogue a formé environ trente-deux (32) professionnels togolais comme formateurs nationaux. En février 2018, vingt-deux (22) sur vingt-quatre (24) de ces professionnels présentés à l'examen d'accréditation internationale, premier niveau, dénommé (ICAP1, ont réussi et pourront faire valoir ce diplôme professionnel partout où besoin sera.

Il s'agit d'une véritable opportunité pour les professionnels togolais d'exercer avec professionnalisme et efficacité dans leur pays et à l'international et ainsi contribuer à l'offre des soins de qualités aux personnes aux prises avec les substances psychoactives.

La formation aura principalement pour **objectif** de renforcer les capacités des professionnels de la santé, de l'action sociale, les étudiants et les professionnels des organisations de la société civile en matière de prise en charge des addictions aux substances.

A la fin de ces séries de formation, le CNAD en collaboration avec le Plan Colombo sélectionnera les candidats à présenter à l'examen d'accréditation internationale. Les frais d'inscription à cet examen s'élèvent à \$100 USD à payer par chaque candidat.

Critères d'éligibilité à la formation

- Sont éligibles les médecins généralistes, psychiatres, pédiatres, master santé mentale, addictologues, psychothérapeutes, psychologues cliniciens, éducateurs spécialisés, travailleurs sociaux et infirmiers intervenant dans le traitement des TLUS¹ et des troubles concomitants, les étudiants en fin d'étude en médecine, master professionnel en psychologie ayant des visions de se spécialiser dans le traitement des addictions aux substances psychoactives.
- Avoir une expérience dans l'accompagnement des personnes ayant des troubles liés à l'usage des substances est un avantage ;
- Se rendre disponible pour suivre toutes les séries de formation ;

- Votre CV et une lettre de motivation doivent être envoyés aux adresses suivantes : cnad.togo@yahoo.com au plus tard le 15 Avril 2020.

- La notification de votre sélection vous sera envoyée sur votre adresse électronique.

Programme – Contenu de la formation :

Cycle premier :

- UTC1 (3jours) : Physiologie et pharmacologie pour les professionnels du traitement des addictions ;

¹ TLUS : Troubles liés à l'usage de substances, en anglais SUD = Substance Use Disorders selon le DSMV

- UTC2 (5jours) : Traitement des troubles de Toxicomanies-Continuum de soins pour les professionnels traitement des addictions ;

Cycle 2 :

- UTC3 (3jours) : Les troubles médicaux et Mentaux Concomitants Courants : Un aperçu pour les professionnels du traitement des addictions ;
- UTC 4(5jours) : Compétences de base en Counseling pour les professionnels du traitement des addictions ;

Cycle 3 :

- UTC 6(2jours) : Gestion de cas pour les professionnels du traitement des addictions ;
- UTC 7(2jours) : Intervention d'urgence pour les professionnels du traitement des addictions ;
- UTC 8 : Éthiques et Déontologie pour les Professionnels de la Toxicomanie (4jours)

Cycle 4 :

- UTC 5 (5 jours) : l'admission, le dépistage, l'évaluation, la planification des traitements, et la documentation
- Refresher/ préparation à l'examen d'accréditation internationale (Pour ceux ce qui souhaiteraient se présenter à l'examen d'accréditation internationale, ce cours se fera, en décembre 2020).

L'examen d'accréditation est prévu en décembre 2020

- La date du début des sessions, le calendrier et le lieu de la formation vous seront communiqués ultérieurement.

Ces cycles de formation sont entièrement financés par le CNAD.

NB.

- Les candidats retenus qui ne résident pas à Lomé, doivent prendre des dispositions avec l'administration de leur structure ou organisation, pour la prise en charge de leur séjour à Lomé à chaque cycle de formation.
- Les sessions de formation sont rigoureusement évaluées par des pré et post tests au début et à la fin de chaque curriculum en vue de mesurer les acquisitions et les progrès.
- Une attestation de participation comportant la durée (horaires) de chaque curriculum sera attribuée à chaque participant à la fin du cycle de formation et pourra être utilisée pour des besoins professionnels et académiques.

Contacts utiles

Pour toute information complémentaire, veuillez nous contacter à l'adresse e-mail cnad.togo@yahoo.com ou sur le numéro de téléphone : +228 22 20 87 39 ; 22225578 ; 90368161.